



**ECODIT**

**EXPERTISE, CONSEIL & AUDIT**

Avenue Albipôle  
81150 TERSSAC  
Tél. : 05 63 54 21 18  
Fax : 05 63 54 11 40  
le@ecodit.fr  
me@ecodit.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Toulouse Midi-Pyrénées.  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse.  
Société à responsabilité limitée au capital de 111 000 euros – RCS d'ALBI – Siret : 444 908 990 00021

**ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER  
CD81 COMITE DU TARN**

Siège social : 26 Rue du ROC – 81000 - ALBI

N° SIREN : 343 038 238

---

<p><b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b></p>
--

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'Assemblée Générale des Membres,

***I. OPINION***

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DU TARN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le **31/12/2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

***II. FONDEMENT DE L'OPINION***

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes de l'annexe exposent *les règles et méthodes comptables* relatives à la comptabilisation des opérations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association (*estimations comptables*) décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, en mettant en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## ***VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

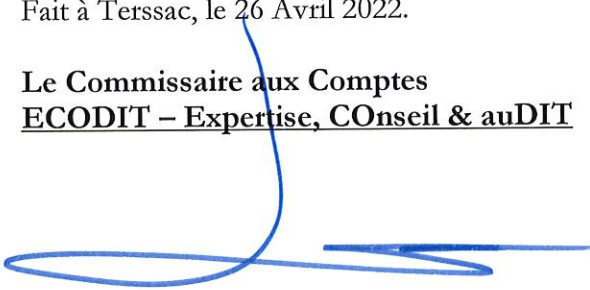


d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Terssac, le 26 Avril 2022.

**Le Commissaire aux Comptes**  
**ECODIT – Expertise, Conseil & auDIT**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.

**Laurent ETIENNE**

*Associée signataire*

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

## TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et comptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains					30.199,22
Constructions		129.420,92	104.906,45	24.514,47	
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		18.606,58	17.476,11	1.130,47	2.638,95
Immobilisations corporelles en cours					2.275,00
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>148.027,50</b>	<b>122.382,56</b>	<b>25.644,94</b>	<b>35.113,17</b>
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>		<b>148.027,50</b>	<b>122.382,56</b>	<b>25.644,94</b>	<b>35.113,17</b>
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
<b>STOCKS &amp; EN-COURS</b>					
Avances & acomptes sur commandes				1.980,00	375,03
Créances usagers et comptes rattachés		1.980,00		1.980,00	1.991,34
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		33.288,37		33.288,37	16.043,36
Disponibilités		349.695,82		349.695,82	320.416,26
Valeurs mobilières de placement		142.430,79		142.430,79	142.430,79
Charges constatées d'avance		7.245,45		7.245,45	1.313,08
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>		<b>534.640,43</b>		<b>534.640,43</b>	<b>482.569,86</b>
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>682.679,93</b>	<b>122.382,56</b>	<b>560.285,37</b>	<b>517.683,03</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>682.679,93</b>	<b>122.382,56</b>	<b>560.285,37</b>	<b>517.683,03</b>

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**TOTAL PASSIF**

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			275.366,26		256.619,71
Réserves pour projet de l'entité			137.004,67		137.004,67
<b>Réserves</b>			<b>412.370,93</b>		<b>393.624,38</b>
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			-3.494,09		18.746,55
<b>Situation nette</b>			<b>408.876,84</b>		<b>412.370,93</b>
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>			<b>408.876,84</b>		<b>412.370,93</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		0,00
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			93,00		549,00
<b>PROVISIONS TOTAL III</b>			<b>93,00</b>		<b>549,00</b>
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			34.589,96		34.836,84
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			1.567,09		3.494,85
Dettes fiscales			0,00		147,62
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		1.137,50
Autres dettes			120.000,00		65.293,91
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
<b>DETTES TOTAL IV</b>			<b>156.157,05</b>		<b>104.910,72</b>
Ecart conversion passif			0,00		0,00
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>565.126,89</b>		<b>517.830,65</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>565.126,89</b>		<b>517.830,65</b>



Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

## CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 05-2020	Calcul
Cotisations		19.160,00		5.112,00		0,00
Ventes de biens		240,00		85,00		0,00
Ventes de prestations de services		13.346,09		1.092,91		0,00
<b>Ventes de biens et de services</b>		<b>13.586,09</b>		<b>1.177,91</b>		<b>0,00</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		15.551,32		2.460,00		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		245.074,90		38.277,60		0,00
Mécénats		2.900,00		0,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		0,00		0,00
Ressources liés à la générosité du public		247.974,90		38.277,60		0,00
Contributions financières		37.256,45		0,00		0,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>		<b>300.782,67</b>		<b>40.737,60</b>		<b>0,00</b>
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		549,00		0,00		0,00
Utilisations des fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres produits		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>		<b>334.077,76</b>		<b>47.027,51</b>		<b>0,00</b>
Achats de marchandises		14.830,72		729,90		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		109.525,96		18.272,13		0,00
Aides financières		151.244,05		15.074,40		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		2.530,38		0,00		0,00
Salaires & traitements		27.899,27		8.647,27		0,00
Charges sociales		5.997,69		1.738,81		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		9.688,65		0,00		0,00
Reports fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres charges		15.951,69		0,00		0,00
<b>CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II</b>		<b>337.668,41</b>		<b>44.462,51</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 3.590,65</b>		<b>2.565,00</b>		<b>0,00</b>
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobili		95,96		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		0,00		0,00		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>		<b>95,96</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>95,96</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>- 3.494,69</b>		<b>2.565,00</b>		<b>0,00</b>
Produits excep s/opérations de gestion (1)		0,60		0,00		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>		<b>0,60</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Charges excep sur opérations de gestion (2)		0,00		0,00		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excep amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>0,60</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>334.174,32</b>		<b>47.027,51</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>- 337.668,41</b>		<b>- 44.462,51</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>- 3.494,09</b>		<b>2.565,00</b>		<b>0,00</b>
Dons en nature		0,00		0,00		0,00
Prestations en nature		0,00		0,00		0,00

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**CPTÉ RESULTAT**

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 05-2020	Calcul
Bénévolat			41.235,33		8.178,69	0,00
Contributions volontaires en nature			41.235,33		8.178,69	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			0,00		0,00	0,00
Personnel bénévole			41.235,33		8.178,69	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature			41.235,33		8.178,69	0,00



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**



# TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES .....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>5</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	5
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	5
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	5
2.2 DÉROGATIONS.....	5
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	5
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>6</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	6
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	6
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	7
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	7
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i> .....	7
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	8
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	8
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	8
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	9
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	9
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	12
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	13
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	13
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	13
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	13
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	13
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	16
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>17</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	24
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	24
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	24
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i> .....	24
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	24
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	25
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	25
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	25
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	26
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	26
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	26
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	27

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	27
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	27
4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	27
4.3.2	Missions sociales.....	29
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	29
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	30
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	30
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	30
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	31
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	31
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	31
4.4.1	Principes généraux.....	31
4.4.2	Principes de valorisation .....	32
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	32
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	34
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes .....	34
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	34
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	35
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	35
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public .....	38
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	39
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....	40
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	40
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	<b>Erreur !</b>
	<b>Signet non défini.</b>	
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	40
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	40
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	41
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	41
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	41



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Changement de secrétaire comptable au 1<sup>er</sup> Septembre 2021

## **2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES**

### **2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX**

---

#### **2.1.1 Préambule**

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### **2.1.2 Cadre légal de référence**

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### **2.2 DÉROGATIONS**

---

#### **2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux**

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	129 910	8 087		121 823
Immobilisations corporelles	18 118	1 508		16 609
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>148 028</b>	<b>9 596</b>	<b>0</b>	<b>138 432</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8087,17</b>	<b>0</b>
21310000	3802,01	
21310400	90,76	
21351300	400,56	
21305000	3793,84	
<b>IMMO CORPORELLES</b>	<b>1508,48</b>	
2183100	1104,38	
21834100	404,10	
	<b>9595,65</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

immo corporelles/incorporelles	116 586,35	9 595,65		126 182,00
<b>Total</b>	<b>116 586</b>	<b>9 596</b>	<b>0</b>	<b>126 182</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021



Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0,00	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés	1 980,00	1 980,00	
→ Autres Créances	349 590,95	349 590,95	
→ Créances reçues par legs ou donations	33 288,37	33 288,37	
→ Charges constatées d'avance	1 652,22	1 652,22	
Disponibilités	142 430,79	142 430,79	
<b>Total</b>	<b>528 942,33</b>	<b>528 942,33</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor valeurs mobilières	27200,00	55432,42			28232,42
valeurs mobilières capitop	7200,79	8130,86			930,07
<b>Total</b>	<b>27200,00</b>	<b>55432,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28232,42</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	218339,12	
Livrets et comptes épargne	96067,05	
caisse	157,08	
cheque a encaisser	35027,70	
<b>Total</b>	<b>349590,95</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
AORA	1 980,00	
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>dons a recevoir BN</b>	28 793,25	
PA	714,00	
DIVERS PDTS A RECEVOIR	1 781,12	
AUTRES PDUITS A RECEVOIR	2 000,00	
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>35 268,37</b>	<b>0</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
ORPI	1268,72	
MMA	383,50	
Variation stock marchandises	5593,23	
...		
...		
<b>Total</b>	<b>7245,45</b>	<b>0</b>





### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Legs"</b>		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b> → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b> → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →	549	93	549	0 0 93
<b>Total</b>	<b>549</b>	<b>93</b>	<b>549</b>	<b>93</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances



Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales		0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>1 467,26</b>	<b>0</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	540,77	
4372 mutuelle	0,05	
4373 retraite	456,25	
4382 provision	<b>97,15</b>	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	<b>368,00</b>	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer		
→ Prélèvement à la source	<b>5,04</b>	
<b>Total</b>	<b>1 467,26</b>	<b>0</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>26 438,98</b>	<b>0</b>
→ FNP - Factures non parvenues	26 438,98	
...		
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
<b>Total</b>	<b>26 438,98</b>	<b>0</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Détails	REPORTING - COMITÉ DU TARN		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Décembre 2021		TOTAL	Dont: générosité du public	TOTAL	Dont: générosité (u public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		240 304,71	240 304,71	222 201,53	194 020,13	193 263,46
1.1 Réalisées en France		240 304,71	240 304,71	222 201,53	194 020,13	193 263,46
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		120 304,71	120 304,71	102 201,53	94 020,13	93 263,46
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		72 276,23	72 276,23	56 327,93	67 856,53	67 856,53
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		41 229,86	41 229,86	39 125,57	14 074,47	13 317,80
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		159,52	159,52	159,52	186,14	186,14
Actions de société et politique de santé		638,07	638,07	638,07	744,55	744,55
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		6 001,03	6 001,03	5 950,44	11 158,44	11 158,44
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		120 000,00	120 000,00	120 000,00	100 000,00	100 000,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé						
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						



Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	120 000,00	120 000,00	100 000,00
Programmes nationaux	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Programmes régionaux et départementaux	60 000,00	60 000,00	40 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>63 494,39</b>	<b>56 447,27</b>	<b>50 386,50</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	63 494,39	56 447,27	50 386,50
Frais d'appel de dons	34 672,96	33 682,96	35 475,56
Frais d'appel des legs			272,00
Frais de traitements des dons	17 705,33	17 020,21	11 529,15
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Frais pour manifestations et reventes	11 116,10	5 744,10	3 109,79
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			



Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>38 820,00</b>	<b>15 206,57</b>	<b>37 751,14</b>	<b>32 577,48</b>
3.1 <i>Frais d'information et de communication</i>	151,80	151,80	1 000,00	1 000,00
Frais d'information et de communication externe	151,80	151,80	1 000,00	1 000,00
Frais d'information et de communication interne				
3.2 <i>Frais de fonctionnement</i>	29 036,40	5 423,57	30 016,97	24 843,81
Frais de gestion	22 906,09		22 150,76	16 965,76
Formation administrative	706,74		15,30	15,30
Impôts et taxes			2 092,00	2 092,00
Cotisation statutaire 10%	5 423,57	5 423,57	5 758,91	5 770,25
3.3 <i>Autres charges</i>	9 631,80	9 631,20	6 734,17	6 734,17
Charges financières	36,15	35,55	35,80	35,80
Dotations aux amortissements	9 595,65	9 595,65	6 698,37	6 698,37
Charges exceptionnelles				
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>93,00</b>	<b>93,00</b>	<b>549,00</b>	<b>549,00</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>				
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Report en fonds dédiés sur contributions financières				
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège				



TOTAL CHARGES	342 712,10	293 948,37	282 706,77	276 776,44
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 537,78		18 746,55	

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité c u public
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	15 835,52	15 835,52	4 828,00	4 828,00
<i>Réalisées en France</i>	15 835,52	15 835,52	4 828,00	4 828,00
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 109,63	13 109,63	12 201,15	12 201,15
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 290,18	12 290,18	13 257,96	13 257,96
<b>TOTAL</b>	41 235,33	41 235,33	30 287,11	30 287,11

## Détails

REPORTING - COMITÉ DU TARN

Décembre 2021

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>I. PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-281 767,78</b>	<b>-281 767,78</b>	<b>-289 187,45</b>	<b>-289 187,45</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-19 160,00	-19 160,00	-18 688,00	-18 688,00
Cotisations	-19 160,00	-19 160,00	-18 688,00	-18 688,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-249 781,85	-249 781,85	-251 033,54	-251 033,54
Dons manuels non affectés	-232 720,29	-232 720,29	-176 403,14	-176 403,14
Dons manuels affectés	-12 354,61	-12 354,61	-2 189,59	-2 189,59
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-1 806,95	-1 806,95	-65 440,81	-65 440,81
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat	-2 900,00	-2 900,00	-7 000,00	-7 000,00



1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-12 825,93	-12 825,93	-19 465,91
Manifestations	-4 569,97	-4 569,97	-4 785,04
Ventes (dont abonnement à vivre)	-240,00	-240,00	-150,00
Prestations et autres ventes			-60,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'Auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-7 920,00	-7 920,00	-12 665,00
Autres produits affectés			
Produits financiers	-95,96	-95,96	-95,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-1 710,00
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-36 306,22</b>		<b>-6 324,20</b>
2.1 Cotisations avec contrepartie			
Cotisations			
2.2 Parrainage des entreprises			
Parrainage et recherche partenariat			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-35 449,50		
Contributions financières reçues	-35 449,50		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-856,72		
Autres prod d'activités annexes et prest	-1,84		
Transfert de charges			
Produits exceptionnels	-0,60		
Ventes et Prestations (Comités)	-854,28		
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-15 551,32</b>		<b>-5 941,67</b>
État			
SINCA			
Collectivités locales	-3 890,00		-4 895,00
Autres organismes			
Autres subventions affectées aux missions sociales	-11 661,32		-1 046,67



4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-549,00	-549,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL</b>	<b>-334 174,32</b>	<b>-282 316,78</b>
	<b>-301 453,32</b>	<b>-289 187,45</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-41 235,33	-41 235,33	-30 287,11	-30 287,11
Bénévolat	-41 235,33	-41 235,33	-27 665,69	-27 665,69
Prestations en nature			-2 621,42	-2 621,42
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				

TOTAL		-41 235,33	-41 235,33	-30 287,11	-30 287,11
-------	--	------------	------------	------------	------------

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.



#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ... → ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
COTISATION SANS CONTREPARTIE	19 160,00	
DONS LEGS MECENAT	249 782,00	
AUTRES → ...	12 826,00	
<b>Total</b>	<b>281 768,00</b>	<b>0</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.



#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	854	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
CONTRIBUTION FIN SS CONTREPARTIE	35 450	
DIVERS	3	
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>36 307</b>	<b>0</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.

- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges



La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
 Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du **01/04/2021**

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.



Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	4243,18	
Frais de fonctionnement (dont communication)	6592,63	
trait dons	6444,26	
Fct mission	1144,69	
information pbc	9348,29	
divers		
<b>Total</b>	<b>28527,65</b>	<b>0</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES			
Actions réalisées directement	2021	2020	
Actions pour les malades	72 276		
Actions d'information, prévention, dépistage	41 230		
Actions de formation	160		
Actions de recherche	6 001		
Actions autres	638		
<b>Total</b>	<b>120 305</b>	<b>0</b>	
Versement à d'autres organismes	2021	2020	
Actions pour les malades			
Actions d'information, prévention, dépistage			
Actions de formation	120 000		
Actions de recherche			
Actions autres			
<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>0</b>	

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».



Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	151,80	
Frais de gestion ( <i>à détailler</i> ) :		
achats marchandises	5084,61	
Autres achats	5495,30	
Salaires	<b>6735,01</b>	
Charges sociales	2147,17	
...		
<b>Total</b>	<b>19613,89</b>	<b>0</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Report en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficiaire, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	41 235,33	
	<b>Total</b>	<b>41 235,33</b>	<b>0</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### **4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD**



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes											
Aides financières											
Impôts, taxes et versement assimilés											
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges											
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	15835,52		13109,63		25399,81
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>15 835,52</b>	<b>0,00</b>	<b>13 109,63</b>	<b>0,00</b>	<b>25 399,81</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	3 444
Autres missions	
<b>Total</b>	<b>3 444</b>


### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>



## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>081 - COMITÉ DU TARN</b>		Décembre 2021	Décembre 2020
<b>Détails</b>		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>222 201,53</b>	<b>193 263,46</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		222 201,53	193 263,46
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		102 201,53	93 263,46
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		56 327,93	67 856,53
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		39 125,57	13 317,80
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		159,52	186,14
Actions de société et politique de santé		638,07	744,55
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 950,44	11 158,44
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		120 000,00	100 000,00
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		120 000,00	100 000,00
<i>Programmes nationaux</i>		60 000,00	60 000,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		60 000,00	40 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS</b>		<b>56 447,27</b>	<b>50 386,50</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		56 447,27	50 386,50
Frais d'appel de dons		33 682,96	35 475,56
Frais d'appel des legs			272,00
Frais traitements des dons		17 020,21	11 529,15
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		5 744,10	3 109,79
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			



Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 206,57</b>	<b>32 577,48</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>151,80</i>	<i>1 000,00</i>
Frais d'information et de communication externe	151,80	1 000,00
Frais d'information et de communication interne		
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>5 423,57</i>	<i>24 843,31</i>
Frais de gestion		16 965,76
Formation administrative		15,30
Impôts et taxes		2 092,00
Cotisation statutaire 10%	5 423,57	5 770,25
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>9 631,20</i>	<i>6 734,17</i>
Charges financières	35,55	35,80
Dotations aux amortissements	9 595,65	6 698,37
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>293 855,37</b>	<b>276 227,44</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>93,00</b>	<b>549,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>293 948,37</b>	<b>276 776,44</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>15 835,52</b>	<b>4 828,00</b>
Réalisées en France	15 835,52	4 828,00
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>13 109,63</b>	<b>12 201,15</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 290,18</b>	<b>13 257,96</b>
<b>TOTAL</b>	<b>41 235,33</b>	<b>30 287,11</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		



**Détails**

## RESSOURCES PAR ORIGINE CER

**TOTAL  
GÉNÉROSITÉ  
DU PUBLIC**
**TOTAL  
GÉNÉROSITÉ  
DU PUBLIC**
**RESSOURCES DE L'EXERCICE**

<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-281 767,78</b>	<b>-289 187,45</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-19 160,00	-18 688,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-249 781,85	-251 033,54
Dons manuels non affectés	-232 720,29	-176 403,14
Dons manuels affectés	-12 354,61	-2 189,59
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-1 806,95	-65 440,81
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-2 900,00	-7 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-12 825,93	-19 465,91
Manifestations	-4 569,97	-4 785,04
Ventes (dont abonnement à vivre)	-240,00	-150,00
Prestations et autres ventes		-60,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-7 920,00	-12 665,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-95,96	-95,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-1 710,00
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-549,00</b>	
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-282 316,78</b>	<b>-289 187,45</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-11 631,59</b>	<b>-12 411,01</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-293 948,37</b>	<b>-301 598,46</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)	362 690,10	354 776,85
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-11 631,59	12 411,01
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	3 802,01	6 698,37
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)	354 860,52	373 886,23

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<i>RESSOURCES DE L'EXERCICE</i>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-41 235,33</b>	<b>-30 287,11</b>
<i>Bénévolat</i>	-41 235,33	-27 665,69
<i>Prestations en nature</i>		-2 621,42
<i>Dons en nature</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>-41 235,33</b>	<b>-30 287,11</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public



Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
<b>Total</b>							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	14	1680,60	1,02	
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	267	0,16	
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	12	324,70	0,2	
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>2 272,30</b>	<b>1,38</b>	<b>41 235,33</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### **5.2.2 Informations relatives au personnel salarié**

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	2 023,65	1,11
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2 023,65</b>	<b>1,11</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### **5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice**

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions ... ... ...	Frais de transport et hébergement Restauration ... ... ...	
	<b>Total</b>	<b>0</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### **5.2.4 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2395** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.